

■ **Enerfin SA**, à Genève, fournir tous services financiers, économiques, administratifs et techniques, etc. (FOSC du 06.05.1997, p. 3065). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société 'Raditor SA', à Bernex, en reprend l'actif et le passif.  
Journal no 13149 du 17.11.2003  
(02009672 / CH-660.0.214.985-3)